

VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau

Direction de l'eau potable

Des soumissions, sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30**, à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux**Appel d'offres :** 10308**Descriptif :** Sécurité machine non-outil usine d'eau potable**Date d'ouverture :** Le 20 août 2019**Dépôt de garantie :** 10 % de la valeur de la soumission**Renseignements :** Pour toute question s'adresser à : dep-ao@ville.montreal.qc.ca**Documents :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 4 juillet 2019 sur le SEAO.**Visite supervisée des lieux :** N/A. ou Oui, obligatoire :

Si la visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 7 août 2019 à 16h00, à l'adresse courriel suivante:
dep-ao@ville.montreal.qc.ca

Les visites auront lieu du 4 juillet 2019 au 7 août 2019 inclusivement, selon l'horaire suivant : 9h00 ; 11h00 ; 13h00 et 15h00 (créneaux horaires de 2h).

Le lieu de rencontre sera déterminé lors de la prise de rendez-vous.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les nouveaux locaux au Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 4 juillet 2019

Le greffier de la Ville,
Yves Saindon, avocat

Journaux de publication : Le Devoir_X__ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui ____ non _X__



Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____ sans objet_____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

141_demande_publication_simple_greffé_20180620